

IFCA**FORMATION DES AVOCATS****PROGRAMME DETAILLE****LE SECRET PROFESSIONNEL****LA « LETTRE OFFICIELLE »****LA COMMUNICATION DES PIECES****LA MODERATION DANS LES PROPOS ET LES ECRITS****IFCA****FORMATION DES AVOCATS**

OBJECTIFS	déontologie		
PUBLIC CONCERNE	Avocats et secrétaires de cabinet d'Avocat		
PREREQUIS	Etre inscrit au Barreau ou travailler dans un cabinet d'avocat		
COMPETENCES METIERS	Etre avocat		
PROGRAMME DETAILLE	Cf. Programme détaillé		
MOYENS PEDAGOGIQUES	<input checked="" type="checkbox"/> Séance de formation en salle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation <input type="checkbox"/> Etudes de cas Autres (préciser) :		
MOYENS TECHNIQUES	<input checked="" type="checkbox"/> Support projeté <input checked="" type="checkbox"/> Paper-board Autres (préciser) : documentation technique disponible sur site		
INTERVENANT	Me Jean Villacèque, docteur en droit, avocat		
SUIVI	Les stagiaires signeront une attestation de présence par demi-journée.		
EVALUATION	A l'issue de la formation, il sera délivré une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée précise de l'action		
DIPLOME DELIVRE	Attestation de présence.		
Date formation 10 décembre 2021	Durée : 4 heures 30	Tarif : 100 Euros	Effectif 40

